

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Tétraiodomercurate potassium alcaline R

Numéro de Produit: 6545

Autre Identification des Numéros de Produit: 6545-16, 6545-4, 6545-8

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée	Catégorie 1	H372	P260, P264, P270, P314, P501
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 2	H401	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique (chronique)	Catégorie 2	H411	P273, P391, P501

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	asse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H ₂ O	18.01 g/mol	7732-18-5	80.68
Hydroxyde de sodium	NaOH	39.99 g/mol	1310-73-2	9.47
Iodure de mercure	HgI ₂	454.39 g/mol	7774-29-0	5.68
Iodure de potassium	KI	166.00 g/mol	7681-11-0	4.17



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Irritant, peut être corrosif aux tissus oculaires. Les symptômes incluent des larmoiements, la rougeur, de la douleur et une déficience visuelle.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut irriter la peau endommagée. L'absorption peut survenir avec des effets similaires à ceux de l'ingestion.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait. Les vomissements peuvent survenir spontanément mais ne pas induire. Appelez immédiatement un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. DANGER ! Corrosif et toxique ! Provoque de graves brûlures. Peut être fatal en cas d'ingestion. Ne pas entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Donner une grande quantité d'eau et contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact pendant 15 minutes. Pour les yeux, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut-être corrosif pour les tissus oculaires. Les symptômes comprennent le larmoiement, la rougeur, la douleur et l'altération de la vision. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut irriter la peau endommagée, l'absorption peut avoir des effets similaires à ceux de l'ingestion. EFFETS CHRONIQUES / CANCÉROGÉNÉCITÉ: L'exposition chronique peut entraîner des dommages au système nerveux central.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirez à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Les vomissements peuvent survenir spontanément mais ne pas induire. Appelez immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants. Un produit chimique sec ou une mousse peut suffir pour éteindre des petits incendies. Pour de plus grands incendies, essayer de l'eau en brouillard ou une mousse régulière.



Fiche de Données de Sécurité

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Porter des gants pour se protéger de l'absorption par la peau. Absorber à l'aide d'un matériau approprié et mettre en conteneur pour une élimination appropriée. Ne pas rincer à l'égout. Saupoudrez de soufre pour supprimer le mercure.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	TWA	USA	2 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	TLV-Ceiling	USA	2 mg/m ³ Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)
Iodure de potassium (7681-11-0)	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as I)" As Iodides [RR-42509-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Iodure de potassium (7681-11-0)	TLV-TWA	USA	0.01 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as I)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Iodure de mercure (7774-29-0)	TLV-TWA	USA	"0.025 mg/m ³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]; "0.01 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as I)" As Iodides [RR-42509-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Iodure de mercure (7774-29-0)	TLV-TWA	USA	0.025 mg/m ³ TWA (as Hg)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Iodure de mercure (7774-29-0)	TLV-TWA	USA	"0.025 mg/m ³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Iodure de mercure (7774-29-0)	TLV-TWA	USA	"0.025 mg/m ³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Iodure de mercure (7774-29-0)	TLV-TWA	USA	0.01 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as I)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

Fiche de Données de Sécurité

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide jaune pâle

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 102°C - Approximativement 102°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.32

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Formates, Sulfites, Phosphates, Albumine, Ammoniac, Gélatine, Carbonates, Hypophosphites, Sulfures, Alcalis, sels Alcaloïdes, eau de chaux, Acides puissants, Hydrocarbures chlorés, Acétone, métaux tels que l'aluminium, l'étain et le zinc.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : 18 mg/kg (iodure mercurique) ; DL50, Cutanée, Rat : 75 mg/kg (iodure mercurique), détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 120 mL, 250 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN2922

Nom d'Expédition: Corrosive Liquid, Toxic, n.o.s. (Sodium Hydroxide, Mercuric Iodide)

Classe de Danger: 8 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 120 mL, 250 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN2922

Nom d'Expédition: Corrosive Liquid, Toxic, n.o.s. (Sodium Hydroxide, Mercuric Iodide)

Classe de Danger: 8 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 120 mL, 250 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN2922

Nom d'Expédition: CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (sodium hydroxide, mercuric iodide)

Classe de Danger: 8 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:





Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): "1.0 % Supplier notification limit (includes any unique chemical substance that contains Mercury as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N458)" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): "10 lb RT" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): 1.0 % Supplier notification limit (includes any unique chemical substance that contains Mercury as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N458)

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): 10 lb RT

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Danger environnemental

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): "Environmental hazard" As Mercury compounds [RR-00138-7];

"Environmental hazard" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): "Present" As Mercury compounds [RR-00138-7];

"Present" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): Danger environnemental

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): Présent

Fiche de Données de Sécurité

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): corrosif

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): sn 1706

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): "corrosive" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): "sn 1183" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): "SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): corrosif

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): sn 1172

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): sn 1183

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

15.8. Proposition de la Californie 65

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): "developmental toxicity, 7/1/1990" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): toxicité pour le développement, 7/1/1990

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent (LIS)

Iodure de potassium (CAS # 7681-11-0): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Present (ACTIVE)

Iodure de potassium (CAS # 7681-11-0): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): 215-185-5

Iodure de potassium (CAS # 7681-11-0): 231-659-4

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Iodure de mercure (CAS # 7774-29-0): 231-873-8

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

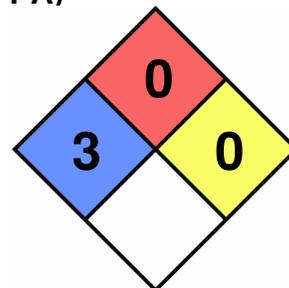
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 3
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



Fiche de Données de Sécurité

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.